

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le système général harmonisé et la réglementation canadienne

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Dissolvine D-Fe-11

Description d'utilisation du produit : Utilisation(s) particulière(s): Agent complexant
Nutriment pour plantes

Société : Akzo Nobel
Functional Chemicals B.V.
Velperweg 76
Arnhem 6824 BM
Netherlands

Téléphone : +31263664433

Fax : +31263665830

Adresse de courrier électronique : sds_chelates@akzonobel.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 24 hours:+31 57 06 79211, CHEMTREC-USA:1-800-424-9300, CHEMTREC outside USA +1-703-527-3887, CANUTEC-CANADA:1-613-996-6666, 化学事故应急咨询电话: 国家化学事故应急响应中心 +86 532 8388 9090

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	poudre
Couleur	jaune, vert
Odeur	sans odeur
Résumé des risques	Risque d'explosion de poussières.

Classification SGH

Poussière combustible, Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Mot indicateur : Attention

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

Déclarations sur les risques : Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Cancérogénicité:

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes réglementés de l'OSHA.

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom commun	:	Acide diéthylènetriaminepentaacétique, complexe d'hydrogène de sodium ferrique
Substance pure/mélange	:	Substance
Aucun ingrédient dangereux	:	

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.
Inhalation	:	Déplacer à l'air frais. Maintenir la personne au chaud et au repos. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau.
Contact avec la peau	:	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer à l'eau.
Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment à l'eau. Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Ingestion	:	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Avis aux médecins

Symptômes	:	Les symptômes et effets résultant inhérents aux risques sont ceux présentés dans la section 2. Il n'existe aucun symptôme connu inhérent au produit
Traitement	:	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie / Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	:	On préviendra les risques d'inflammation suivis éventuellement de propagation de flammes ou d'explosions secondaires, en évitant que les poussières ne s'accumulent au niveau du sol ou des corniches.
Produits de combustion	:	La combustion produira une fumée contenant des produits de combustion dangereux (voir section 10).
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Autres informations	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

Voir également Section 9. Propriétés physico-chimiques. Données de sécurité.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
- Mesures d'urgence en cas de déversement accidentel : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.
- Méthodes de nettoyage /
Méthodes de confinement : Balayer et enlever à la pelle.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Référence à d'autres sections : Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.
- Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Éviter la formation de poussière.
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Utiliser des outils anti-étincelles.

Entreposage

- Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Précautions pour l'entreposage en commun : Pas de restrictions particulières à l'entreposage avec d'autres produits.
- Information supplémentaire : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Sécurité intégrée appropriée

Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Équipement de protection individuelle

- Protection du visage/des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection des mains : Matériau des gants: Caoutchouc nitrile
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de formation de poussière, de vapeurs ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Demi-masque avec filtre à particules P2 (EN 143)
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Contrôles d'exposition de l'environnement

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- Forme : poudre
- Couleur : jaune
vert
- Odeur : sans odeur
- Seuil de l'odeur : Sans objet

Consignes de sécurité

- pH : 2.5 - 3.5 1% (eau)
- Point de fusion : Se décompose avant de fondre.
- Point/intervalle d'ébullition : Sans objet
- Point d'éclair : Sans objet
- Température d'inflammabilité : ≥ 200 °C
Méthode: Auto-inflammation d'une couche de poussière de 5mm selon EN 50281-2-1
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme risque d'inflammabilité

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

Inflammabilité (liquides)	: Sans objet
Limite d'explosivité, inférieure	: ≥ 40 g/m ³
Limite d'explosivité, supérieure	: Sans objet
Pression de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur relative	: Sans objet
Densité relative	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 650 - 750 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	: env. 110 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: < 0
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Sans objet
Viscosité, cinématique	: Sans objet
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non classé comme comburant.

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Inconnu.
Matières à éviter	: Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone oxydes d'azote (NO _x)
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Réactivité	: Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Réactions dangereuses	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT:

Résumé des risques

Toxicité aiguë	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Corrosion et/ou irritation de la peau	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Lésion/irritation grave des yeux	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Sensibilisation cutanée ou respiratoire	: Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles. Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.
Mutagénéicité de la cellule germinale	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Cancérogénéicité	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Toxicité pour la reproduction	: Non répertorié selon les informations disponibles.
STOT - exposition unique	: Non répertorié selon les informations disponibles.
STOT - exposition répétée	: Non répertorié selon les informations disponibles.
Risque d'aspiration	: Non répertorié selon les informations disponibles.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	: Les poussières de produit peuvent être irritantes pour l'appareil respiratoire.
Peau	: Les poussières de produit peuvent être irritantes pour la peau.
Yeux	: Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux.
Ingestion	: Ne s'attend pas à être irritant.
Condition médicale aggravée	: Inconnu.
Symptômes d'une surexposition	: Les symptômes et effets résultant inhérents aux risques sont ceux présentés dans la section 2. Il n'existe aucun symptôme connu inhérent au produit

Évaluation toxicologique

Autres informations	: Plus de données disponibles.
---------------------	--------------------------------

Résultats du test

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50: > 5,000 mg/kg Espèce: Rat Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
-------------------------------	---

Cancérogénéicité:

IARC	: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations
------	--

Dissolvine D-Fe-11

Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

OSHA	: supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).
ACGIH	: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes règlementés de l'OSHA.
	: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérigène ou potentiellement cancérigène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT:

Évaluation écotoxicologique

Information écologique supplémentaire : Inconnu.

Résultats du test

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons : CL50: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation : Donnée non disponible

Mobilité : Aucune absorption des particules solides du sol n'est à prévoir.

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Information supplémentaire sur l'écologie

Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB) : Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

ADR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG-Code

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Renseignements supplémentaires sur le transport

Produit non dangereux au sens des règlements de transport.

Réglementation nationale

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

NOM-002-SCT

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification

DSL	: OUI. Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
AICS	: OUI. En conformité avec les inventaires
NZIoC	: NON. Non en conformité avec les inventaires
ENCS	: OUI. En conformité avec les inventaires
ISHL	: OUI. En conformité avec les inventaires
KECI	: OUI. En conformité avec les inventaires
PICCS	: OUI. En conformité avec les inventaires
IECSC	: OUI. En conformité avec les inventaires
TCSI	: OUI. En conformité avec les inventaires
TSCA	: OUI. Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit listées sur l'Inventaire du TSCA soit sont en accord avec la dispense à l'Inventaire du TSCA.

Pour l'explication des abréviations, voir chapitre 16.

Liste canadiennes

Canada. LCPE 1999 Liste des avis de nouvelle activité (NAc)

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement - Inventaire national des rejets de polluants

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé ne fait partie de la liste de l'INRP.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Autres informations

HMIS Classification : Danger pour la santé: 0
Risque chronique pour la santé: /
Inflammabilité: 0
Dangers physiques: 0

Dissolvine D-Fe-11

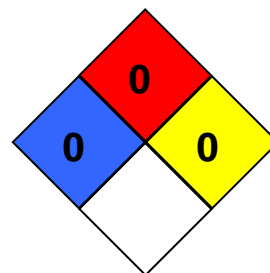
Version 2

Date de révision 11/28/2017

Date d'impression 07/26/2018

CA / 3F

NFPA Classification : Danger pour la santé: 0
Risque d'incendie: 0
Risque de réactivité: 0



Notification status explanation

REACH	1907/2006 (EU)
DSL	Canadian Domestic Substances List (DSL)
AICS	Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)
NZIoC	New Zealand. Inventory of Chemical Substances
ENCS	Japan. ENCS - Existing and New Chemical Substances Inventory
ISHL	Japan. ISHL - Inventory of Chemical Substances
KECI	Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)
PICCS	Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
IECSC	China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)
TSCA	United States TSCA Inventory

Autres informations

Date de révision 11/28/2017

L'information sur le produit dans cette fiche signalétique doit être fournie à tous ceux qui utilisent, manipulent, entreposent, transportent ou de quelque manière sont exposés à ce produit. L'utilisateur doit déterminer les mesures appropriées requises pour l'utilisation et la manipulation de ce produit dans le contexte des opérations par l'utilisateur et l'utilisation de ce produit. L'information contenue ci-après annule et remplace tous les bulletins édités auparavant sur le sujet couvert. Si la date sur ce document est de plus de trois ans, veuillez téléphoner pour savoir si le document est toujours en cours. Aucune garantie n'est faite concernant la revente du produit ou l'adaptabilité à un usage particulier, ou qu'une utilisation recommandée n'entraîne la violation d'un brevet. L'utilisateur doit déterminer par lui-même, par des tests préliminaires ou autre, que ce produit convient bien à son utilisation, mélange avec d'autres produits inclus. Rien de ce qui est contenu ci-après ne doit être interprété comme l'octroi ou l'extension de licence en vertu d'un brevet.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.